



SOMMAIRE

- ▶ **ENDIVE** : vol de mouches de l'endive et de pucerons lanigères en déclin.
- ▶ **POIREAUX** : restez vigilant par rapport aux maladies (rouille, alternariose, mildiou...).
- ▶ **ADVENTICES** : galinsoga

ENDIVE

Stade : récolte

Réseau : 9 piègeages

Puceron des racines (*Pemphigus bursarius*) (risque faible)

Le vol retour vers l'hôte primaire (peuplier) est toujours en cours mais les captures de *Pemphigus* ailés sont en diminution comme la semaine dernière. Par contre, cette semaine, aucune mouche prédatrice du genre *Thaumatomyia* (auxiliaires) n'a été piégée.

Site	S40	S41	S42	S43
Illies	6	114	12	1
Boursies	5	7	8	2
Arras	5	9	4	1
Boiry-Notre-Dame	27	4	35	10
Graincourt	0	5	1	2
Morchies	148	213	144	55
Ailly-le-haut-Clocher	69	37	46	15
Marcelcave	0	0	2	0
Soyecourt	135	22	18	10

Site	Thaumatomyia	Pemphigus
Illies (59)	0 (1)	0 (0)
Boursies (59)	0 (1)	13 (21)
Arras (62)	0 (4)	1 (4)
Boiry-Notre-Dame (62)	0 (6)	1 (2)
Graincourt (62)	0 (0)	6 (0)
Morchies (62)	0 (3)	2 (7)
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0 (1)	32 (65)
Marcelcave (80)	0 (0)	0 (3)
Soyécourt (80)	0 (0)	8 (9)

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*) (risque élevé)

Le vol est toujours en cours sur tous les sites hormis à Marcelcave (80). Les captures sont importantes sur 4 des 9 sites de piègeage où le seuil de 15 mouches / 14 jours pour 3 bacs de piègeage est dépassé. Sur le site d'Illies (59) et Boursies (59), ce seuil est quasiment atteint. **Surveillez la présence de dégâts (galeries à la base des feuilles et sur le collet) pour vérifier si la larve est susceptible d'endommager le bourgeon. Pour ce vol de 3ème génération, l'essentiel des dégâts s'exprime le plus souvent au forçage sans dégradation apparente du bourgeon, mais avec le développement des larves qui creusent des galeries dans les feuilles des chicons.**

Rappelons que le cycle de la mouche de l'endive se décompose en 4 phases:

- le stade œuf qui dure de 4 à 8 jours,

- différents stades larvaires qui durent 23 à 27 jours au total,
- la nymphose (pupe) qui s'effectue en 20 jours,
- l'adulte, ailé qui peut vivre jusqu'à 30 jours.

POIREAU

Réseau : 5 parcelles fixes

Stade : récolte

Thrips (risque faible)

Les pluies n'ont pas été favorables aux thrips. Sur deux sites, quelques thrips ont tout de même été observés cette semaine sur 8 à 48% des pieds observés. Les dégâts de thrips sont toujours bien présents, ils touchent plus de 50% de la surface foliaire des poireaux observés. **La pression est faible et les températures assez fraîches devraient limiter le développement des thrips.**

Site	Pourcentage de poireaux touchés	Nombre de thrips par pied touchés
Allouagne (62)	0 %	0
Bois-Grenier (59)	48 %	1 à 10 individus
Ennetières-en-Weppes (59)	0%	0
Herlin-le-Sec (62)	0%	0
Violaines (62)	8%	1 à 3 individus



Piqûres mouche mineuse (FREDON HDF)

Mouche mineuse (risque modéré)

Des piqûres de mouches mineuses qui semblent anciennes ont été observées à Bois-Grenier (59) sur 8% des poireaux. Il est très probable qu'à cette époque de l'année, les pontes soient faibles voir nulles. **Les individus déjà présents sont au stade œuf, larve ou pupa, ils ne peuvent plus être atteints.**

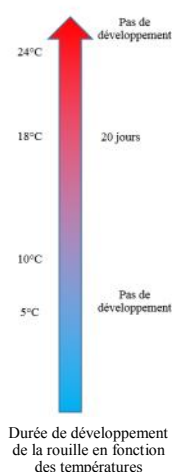
Teigne du poireau (risque faible)

A Bois-Grenier (59) et Herlin-le-Sec (62), 4% des pieds sont touchés par des dégâts de teigne. De manière générale, les dégâts sont situés sur des feuilles qui sont supprimées au moment du parage. Des températures nocturnes inférieures à 10-12°C empêchent toute activité de la teigne du poireau. Les températures actuelles ne sont pas favorables au développement des chenilles et la pression est très faible.

Rouille (risque modéré en fonction des variétés)

Trois parcelles sur cinq sont touchées par la rouille, la maladie est stable par rapport à la semaine dernière. Les symptômes de rouille sont caractéristiques : il s'agit de pustules orangées de 1 ou 2 mm de diamètre, plus ou moins foncées, elles sont situées sur les faces inférieures ou supérieures des feuilles. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. **Restez vigilants et surveillez vos parcelles (surtout si la variété choisie est sensible à la rouille) car la météo annoncée pour les prochains jours semble favorable au développement de la maladie.** La transmission se fait d'une saison sur l'autre par les cultures de poireaux encore en place, les Alliées sauvages, l'ail... Le vent transporte les spores sur des distances parfois assez importantes. La meilleure méthode pour éviter la maladie est de choisir des variétés tolérantes à la rouille.

Site	Pourcentage de poireaux touchés
Allouagne (62)	4 %
Bois-Grenier (59)	4 %
Ennetières-en-Weppes (59)	0%
Herlin-le-Sec (62)	84%
Violaines (62)	0%



Pour connaître les variétés déjà testées par le PLRN et leur tolérance vis-à-vis de maladies comme la rouille et le mildiou, n'hésitez pas à consulter les fiches « Variétés tolérantes en cultures légumières : un levier agronomique pour limiter les phytos » sur le lien suivant:

<http://www.maraibio.fr/medias/files/ecophyto-varietes-tolerantes.pdf>



Stemphyliose / Alternariose (risque faible)

Les deux maladies sont indifférenciables sur le terrain. Quelques dégâts sont observés à Allouagne (62), Bois-Grenier (59), Ennetières-en-Weppes (59) et Violaines (62). Ces symptômes touchent 2 à 12% des plantes observées et ce sont principalement de vieux dégâts. A Herlin-le-Sec (62), la maladie est un peu plus présente avec 32% des pieds observés atteints, là aussi la plupart des dégâts sont anciens. Cette maladie peut provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus important. Au départ, seules des petites taches blanches allongées sont visibles. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Des anneaux concentriques de couleur brun violacés se forment et des sporulations brunes peuvent se développer en conditions favorables. **Les températures douces et les conditions humides sont favorables au développement de la maladie : l'automne est habituellement une saison favorable à la maladie. Pour le moment, les dégâts sont limités.** Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont :

- éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis,
- certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes,
- ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies...

ADVENTICES

Plusieurs parcelles sont touchées par le Galinsoga. Cette plante est devenue ces dernières années une des principales préoccupations de bon nombre de maraîchers biologiques du Nord de la France mais les parcelles « conventionnelles » sont aussi touchées. En effet, le développement de cette plante adventice peut prendre des proportions considérables et la maîtrise de l'enherbement à l'aide des techniques habituelles s'avère peu efficace. Le galinsoga constitue un problème y compris en production conventionnelle car peu d'herbicides le contrôlent efficacement.



Galinsoga sur une parcelle de poireau (FREDON HDF)

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter la fiche réalisée avec la participation financière du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais (2008-2009) et du FEDER (2008) par la FREDON Nord Pas-de-Calais. Après avoir rapidement décrit la plante, quelques éléments de biologie et de nuisibilité sont précisés avant d'étudier les principaux moyens de lutte utilisables en production biologique.

Vous retrouverez cette fiche en suivant le lien suivant: http://www.fredon-npdc.com/fiches/2009__12_fiche_galinsoga_mars2010__1_.pdf



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France - Oignon : F. DELASSUS-PLRN; Chou-fleur, chou : F. SIMEON -PLRN; Poireau : L.VERNIER-PLRN; Salades : O. PRUVOST-PLRN; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET-UNILET - Endive : M. BENIGNI-APEF -V. DUVAL-FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France